



# Autour de l'Ermitage

## Ça vaut le détour

### La réserve ornithologique du lac du Gast

Gérée par le Groupe Ornithologique Normand, la réserve ornithologique de 4 hectares présente un intérêt remarquable grâce à la présence de nombreuses espèces nicheuses des zones humides : grèbe huppé, grèbe castagneux, canard colvert, foulque macroule, petit gravelot ou encore le bruant des roseaux. Le site accueille de nombreuses espèces de limicoles et de canards en dehors de la saison de reproduction. Deux observatoires ont été installés en bordure du lac pour mieux admirer ces oiseaux sans les déranger.



### La chapelle de l'Ermitage

Au cœur de la forêt, sur l'emplacement d'un oratoire du XII<sup>e</sup> siècle, elle fut édifiée au XVI<sup>e</sup> siècle et reconstruite à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. La chapelle est pavée de dalles funéraires en granit et le portail à fronton courbe est réalisé en 1776, date qui y est inscrite. Blottie dans le buis, une croix, datant du XIII<sup>e</sup> siècle, serait la plus ancienne de la région. Confisqué comme bien national pendant la Révolution, le Monastère accueille depuis 1984 une communauté de sœur Carmélites.



### La Vierge à la Vilaine

C'est le facteur Vilain qui est à l'origine de ce lieu de culte marial. Au cours d'une tournée, il avait égaré une lettre recommandée. Il fit vœu, s'il la retrouvait, d'installer une statuette de la Vierge dans le tronc de l'arbre creux qui se trouvait là. L'arbre a disparu ; un petit monument le remplace aujourd'hui agrémenté d'un lieu de pique-nique et d'un parcours de santé.



## Pour + d'infos

### OFFICE DE TOURISME DU BOCAGE NORMAND

« Square de la Résistance »  
14500 VIRE  
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50  
www.bocage-normand.com



Espace VTT-FFC « les Chemins du Bocage Virois »

# Autour de l'Ermitage



Pratiques autorisées

## Numéros utiles

### Météo



32 50

### En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers

circuit

15

14 km

1 h 15



Parcours facile  
284 m de dénivelé



Photos: © G.WAIT - Calvados Tourisme - Office de tourisme du Bocage Normand - Trophée-de-la-forêt-vtt-over-bbg.com  
GGNp/Lionel Barré



Calvados Tourisme  
8 rue Renoir  
14054 Caen cedex 4  
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30  
Fax : +33 (0)2 31 27 90 35  
tourisme@calvados.fr

www.calvados-tourisme.com

## Départ de Saint-Sever-Calvados

Balisage

difficulté

15 Facile

bonne direction



fausse route



prudence ralentir



double sens





# Autour de l'Ermitage

## Pas à pas

**D** Du parking, prendre la route à droite, longer la digue et avant le parking, tourner à droite. Au calvaire, prendre le chemin à droite, traverser le ruisseau et au croisement de chemins prendre celui de gauche. Continuer sur ce chemin qui effectue une courbe à droite en laissant les laies à gauche.

**1** Après avoir bifurqué à droite, le chemin effectue une courbe à gauche. Laisser rapidement un chemin visible sur la droite et continuer tout droit jusqu'à la route forestière. Tourner à gauche, laisser sur la gauche une autre route forestière et prendre sur la droite un petit chemin peu visible après deux laies sur la droite. Prendre ensuite à droite et continuer toujours tout droit sur *la Tranchée de la Maison de Sienna*.

**2** Dans une cuvette, prendre le chemin en face et prendre aussitôt celui de gauche. Poursuivre tout droit et après un ruisseau, prendre à gauche un chemin. Tourner à gauche sur une petite route et avant un virage, rejoindre sur la droite un espace de stationnement, puis un chemin.

**3** Avant le lac, bifurquer à droite dans un chemin boisé, puis suivre le sentier de découverte par la gauche. Traverser le ruisseau et suivre le chemin de gauche. Prendre ensuite, un chemin en montée sur la droite, qui bifurque sur la droite par la suite. Traverser une ligne forestière, puis prendre à droite pour atteindre le parking de *l'Ermitage*.

**4** Prendre le chemin à gauche, continuer tout droit jusqu'à *la Porte de Cotigny* et tourner à gauche. La suivre pendant 100 mètres et prendre à droite un chemin qui pénètre dans la forêt. Continuer cette piste et tourner à gauche dans une descente. En limite de parcelle, prendre à droite vers l'étang de Coulanges. Poursuivre le chemin et prendre le deuxième chemin à droite.

**5** Au parking, rejoindre la route et traverser la RD 81 pour prendre le chemin en face. Continuer tout droit vers *la Vierge à la Vilaine*. Contourner le carrefour par la droite en empruntant une partie du parcours de santé et prendre la route à droite en direction du point de départ.

